



Le Mans, le 12 avril 2017

24 Heures motos : activation du plan de circulation

dès le vendredi 14 avril 2017

Pour accompagner et sécuriser l'arrivée des spectateurs pour les 24 Heures motos, un plan de circulation est activé du **vendredi 14 avril 8h00 au dimanche 16 avril vers 18h00**.

Ce plan comprend notamment les restrictions suivantes :

RD139 – le boulevard des Italiens est privatisé et réservé à l'accueil des spectateurs entre la RD92 (giratoire du Fresne) et la rue du Panorama. Les usagers de l'axe Laigné-en-Belin vers Le Mans seront déviés par la RD140 puis la RD338 (Hunaudières).

RD92 (axe Arnage-Ruaudin) – Cette route est à sens unique entre la ZAC du Cormier et le giratoire du Fresne. Les usagers de l'axe Arnage vers Ruaudin seront déviés par les RD139, RD140 et RD140TER.

Abaissement de 20 km/h de la vitesse maximale autorisée :

- sur la RD323 déviation sud-est entre l'aérodrome et le Tertre rouge,
- sur la RD338 ligne droite des Hunaudières entre le Tertre rouge et la ZAC du Cormier,
- sur la RD92 entre la ZAC du Cormier et le giratoire du Fresne.

Mairies concernées : Le Mans/Arnage/Ruaudin/Mulsanne/Moncé-en-Belin/Laigné/St-Gervais-en-Belin/St-Biez-en-Belin/St-Ouen-en-Belin